



## COMMUNIQUÉ

Rouffach, 5 octobre 2017

Contact : Mlle LACHAT Dominique  
Directrice de la clientèle, des finances, de la  
communication et de l'action territoriale  
Tél. : 03 89 78 70 20  
Courriel : [d.lachat@ch-rouffach.fr](mailto:d.lachat@ch-rouffach.fr)  
Site : [www.ch-rouffach.fr](http://www.ch-rouffach.fr)

Mlle NARCISO Magali  
Chargée de communication externe  
Tél. : 03 89 78 70 41  
Courriel : [m.narciso@ch-rouffach.fr](mailto:m.narciso@ch-rouffach.fr)

## Journée mondiale de la santé mentale 10 octobre 2017

### Le centre hospitalier de Rouffach s'associe à l'événement

*La journée mondiale de la santé mentale, célébrée le 10 octobre 2017, est une journée internationale consacrée à l'éducation et la sensibilisation du public envers la santé mentale et contre la stigmatisation. Le centre hospitalier de Rouffach s'associe à cette journée et profite de cette occasion pour communiquer sur l'ensemble des dispositifs mis en oeuvre pour une meilleure prise en charge des patients/résidents sur le territoire.*

### **Le centre hospitalier de Rouffach, un établissement engagé dans le rétablissement et la réhabilitation des patients/résidents**

Les patients/résidents sont des citoyens comme les autres, et à ce titre ils bénéficient des mêmes droits que les autres. Le centre hospitalier de Rouffach tient à placer la question du respect des droits de la personne, des patients, des résidents et de leur entourage au centre de l'action et de la réflexion autour du soin. La question de la citoyenneté des patients/résidents conduit aussi l'établissement à reconnaître que le patient a toute sa place dans sa prise en charge. Elle ne repose pas entièrement sur les équipes médicales, mais doit aussi associer le patient, son entourage ainsi que la société toute entière. L'idée est de permettre aux patients de reprendre le contrôle de leurs vies (empowerment) pour s'engager dans un processus de rétablissement (recovery). Cette notion de citoyenneté est aussi présente dans la volonté du centre hospitalier de développer des partenariats avec les acteurs extérieurs (élus, bailleurs sociaux, établissements et services d'aide par le travail, associations, travailleurs sociaux, SAMSAH, SAVE, GEM, ...) ce qui permet de favoriser des projets de vie débouchant sur une insertion dans la cité. Comme tout citoyen, le patient/résident doit vivre de façon privilégiée dans son lieu de vie habituel : personne n'a vocation à vivre toute sa vie dans un hôpital.

De nombreux dispositifs sont mis en oeuvre grâce à l'engagement de nos professionnels et des différents partenariats développés sur le territoire : Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM), les Contrats Sociaux-Multipartites (CSM), le recrutement de médiateurs de santé-pairs, la contribution au CREHPSY Alsace et la communauté psychiatrique de territoire.

## **Les conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) : une prise en compte des problématiques de santé mentale sur le territoire**

Les conseils locaux de santé mentale sont des plateformes de concertation et de coordination qui rassemblent, sur un territoire de proximité (à l'échelle d'une ville ou d'un rassemblement de communes), tous les acteurs concernés par les problématiques de santé mentale (élus, professionnels de la psychiatrie, justice, forces de l'ordre et pompiers, éducation nationale, bailleurs sociaux, médecins et infirmières libérales, etc). Ils ont pour objectif de définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population.

Sans faire l'objet d'une obligation réglementaire, la mise en place de telles instances est en effet largement recommandée et soutenue au plan européen comme au plan national. Les CLSM sont présidés par un élu local et l'implication des élus locaux dans la démarche est considérée comme un atout majeur de réussite.

Dans le Haut-Rhin, à l'initiative du centre hospitalier de Rouffach, l'Association des Maires du Haut-Rhin, qui a créé en son sein une commission « santé mentale », a investi la question en 2010 et a depuis organisé des réunions régulières à ce sujet.

La commission « santé mentale » a ainsi préconisé la mise en place de plusieurs CLSM dans le département, avec un découpage globalement basé sur les arrondissements, et en lien avec les pôles de psychiatrie. L'objectif est d'opérer un maillage du département afin qu'aucune commune ne soit exclue du dispositif pour le cas où elle souhaiterait s'y investir.

Dans le Haut-Rhin, sept CLSM ont déjà été créés (Colmar et environs, Mulhouse, Ribeauvillé, Guebwiller et environs, Thann et environs, St Louis et environs, Sundgau) couvrant ainsi la totalité du département.

## **Le Centre Ressources Handicap Psychique (CREHPSY) expérimental sur l'Alsace pendant deux ans**

Le CREHPSY (Centre de ressources sur le handicap psychique) a pour objectif l'amélioration du parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique sur le territoire à travers des actions d'information d'orientation, de formation, d'appui à l'évaluation, de mise en réseau et de recherche.

Grâce à sa connaissance de terrain des différents dispositifs et structures d'Alsace (santé, insertion socio-professionnelle, entraide, vie quotidienne,) le CREHPSY a pour missions d'accueillir et d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes, l'entourage et les professionnels et enfin de mener des actions de diffusion de connaissances. Il développe également une fonction d'observatoire sur les ressources existantes et les pratiques repérées dans le champ de la santé mentale. L'antenne haut-rhinoise du CREHPSY Alsace sera portée par Santé mentale Alsace et basée au SAMSAH Croix Marine à Mulhouse.

## **Les CSM : les contrats sociaux multipartite : une approche collective de l'inclusion sociale**

Depuis 2010, le centre hospitalier de Rouffach mène un travail de la définition d'indicateurs de bien-être des patients dans la Cité en partenariat avec le Conseil de l'Europe et la ville de Mulhouse dans le cadre du projet «Mulhouse territoire de co-responsabilité».

Ces CSM adaptés aux personnes souffrant de troubles psychiques sont l'occasion pour elles de se positionner en tant que citoyens à part entière en leur permettant de créer des liens sociaux (lutte contre l'isolement), en les rendant acteurs de leur propre réinsertion et en leur faisant découvrir des instances citoyennes et la vie en communauté à travers divers ateliers et des groupes de parole.

Afin de concrétiser davantage sa démarche d'insertion des patients, le centre hospitalier de Rouffach a piloté la mise en place de trois CSM sur le département : le CSM de Mulhouse en 2013/14, le CSM de Guebwiller en 2014-15 et pour finir le CSM de Colmar en 2016-17.

A la fin de l'année 2016, le centre hospitalier de Rouffach a remporté un appel à projet national dans le cadre de l'Accompagnement à l'Autonomie en Santé sur le thème de la généralisation des CSM sur les territoires des CLSM du Haut-Rhin pour les cinq ans à venir. Dès l'automne 2017, trois nouveaux CSM vont démarrer : le 2° CSM de Mulhouse, CSM de Thann-Cernay et enfin CSM de Ribeauvillé et environs (Sainte Marie-aux-Mines). Une démarche d'évaluation locale et nationale accompagnera ce projet.

La finalité de ce projet est de changer la vision du patient sur lui-même qu'il puisse se considérer et être considéré non pas comme un patient, mais comme un citoyen, comme un acteur de sa vie lui permettant ainsi de trouver ou retrouver une place dans la cité.

## **Les médiateurs de santé pairs : valoriser l'expérience des usagers en psychiatrie**

Dans le département du Haut-Rhin, le centre hospitalier de Rouffach et l'association « APPUIS » adhèrent au programme « médiateurs de santé/Pairs » (MSP) piloté par le CCOMS (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé de Lille) en partenariat avec l'ARS Grand Est. Le recrutement de trois médiateurs de santé Pairs (deux MSP pour le centre hospitalier de Rouffach et un MSP pour l'association « APPUIS ») se fera fin octobre.

Ces trois médiateurs de santé Pairs suivront une formation dispensée par l'université de Paris XIII de niveau licence professionnelle.

Il s'agit d'intégrer dans les équipes ces nouveaux professionnels qui pourront apporter une plus value de par la richesse de leur parcours dans le domaine de la psychiatrie et qui seront des interlocuteurs privilégiés pour faire le lien entre les équipes et les publics accompagnés.

## **La communauté psychiatrique de territoire (CPT), vers une prise en charge concertée**

Initiée par le centre hospitalier de Rouffach et les autres hôpitaux gérant des secteurs psychiatriques du département, une convention a été signée le 26 juin 2017 avec de nombreux autres partenaires associatifs, des représentants des patients et des familles, des professionnels et des établissements de santé, des établissements et les services sociaux et médico-sociaux, les conseils locaux de santé, professionnels libéraux, MDPH...

Dans le cadre du futur contact territorial de santé mentale, la CPT participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé en santé mentale et contribue à l'élaboration du projet territorial correspondant dont elle s'assure de la déclinaison des actions et de leur mise en œuvre opérationnelle.

Elle constitue un véritable espace d'échanges et de coopération entre les différents acteurs de proximité afin de mettre en œuvre des actions communes et concertées. C'est à cette condition que le parcours de soins et de vie des patients et résidents pourra être amélioré et que leur insertion dans la société sera possible.

La signature de cette convention représente une avancée en matière de psychiatrie puisqu'elle en fédère les acteurs de la santé mentale pour offrir aux patients des parcours de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale coordonnées et sans rupture.

### **La semaine d'information de la santé mentale (SISM) regroupe des établissements : témoignage d'une solidarité de la psychiatrie départementale**

Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, le centre hospitalier de Rouffach est pilote d'une organisation départementale de la SISM qui regroupe les établissements de Colmar (hôpitaux civils de Colmar), Mulhouse (centre hospitalier de Mulhouse), Altkirch (centre médical du Roggenberg) et Guebwiller (clinique Solisana). Cette volonté forte de travailler main dans la main est le témoignage d'une solidarité de la psychiatrie départementale et de la détermination à œuvrer ensemble pour améliorer la prise en charge des patients, ainsi que le regard porté sur la maladie mentale. Cette année le thème de cette 29<sup>ème</sup> semaine d'information sur la santé mentale qui aura lieu du 12 au 25 mars 2018, porte sur la santé mentale, "parentalité et enfance ».

Pour mener à bien cette mission, les établissements concernés du Haut-Rhin proposent un programme commun de manifestation donc le point d'orgue est un colloque de deux jours : le 22 et 23 mars 2018 qui se déroulera à la Fonderie de Haute Alsace sur Mulhouse. Ce colloque est ouvert au public et gratuit, retrouver toutes les informations utiles sur le site <http://www.santementale68.fr>